

TRAVERSE DE COURS D'EAU (PONT OU PONCEAU)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Nom et coordonnées du requérant incluant le numéro de téléphone et l'adresse courriel
- Nom et coordonnées de l'entrepreneur (si applicable)
- Adresse des travaux
- Description des travaux
- Date de début et de fin de travaux
- Coût des travaux

LISTE DES DOCUMENTS ET AUTRES INFORMATIONS REQUISES ⁽¹⁾

<input type="checkbox"/>	Croquis montrant la localisation du projet sur votre terrain
	<p>Idéalement à partir d'une copie de votre certificat de localisation, d'un plan fourni par un ingénieur ou de tout autre plan à l'échelle, les documents soumis doivent inclure les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La localisation de l'ouvrage projeté sur votre terrain; <input type="checkbox"/> La localisation des milieux hydriques sur votre terrain (cours d'eau, lac, rive, etc.); <input type="checkbox"/> Les superficies affectées par l'ouvrage. <p><i>*Ces informations peuvent être incluses directement dans les plans et devis fournis par l'ingénieur.</i></p>
<input type="checkbox"/>	Plans et devis signés et scellés par un ingénieur qualifié
	<p>Les plans et devis soumis doivent inclure les informations suivantes, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les mesures et dimensions de l'ouvrage; <input type="checkbox"/> La forme du ponceau; <input type="checkbox"/> Le type de matériau composant le ponceau; <input type="checkbox"/> Le sceau et la signature de l'ingénieur qualifié.
<input type="checkbox"/>	Document, correspondance ou étude pour le dimensionnement du ponceau
	<p>Le document soumis devra contenir les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Explications permettant d'établir le dimensionnement (diamètre) du ponceau proposé.

⁽¹⁾ Tout document manquant doit être transmis dans un délai maximal de **45 jours** suivant l'ouverture de la demande pour compléter votre dossier, à défaut de quoi, nous procéderons à la fermeture de ce dernier. Les documents requis peuvent être transmis :

- en format numérique à l'adresse courriel suivante : info-permis@drummondville.ca (lors de la transmission, s.v.p. prendre soin de bien identifier votre envoi en indiquant dans l'objet l'adresse de référence pour les travaux);
- en personne au comptoir du Service de l'urbanisme de l'hôtel de ville situé au **415, rue Lindsay**.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec nous en composant le **311**.

Il est important de noter que cette liste est non exhaustive et qu'en tout temps, la Ville peut exiger d'autres documents et/ou informations supplémentaires afin de compléter le dossier pour fins d'étude.